



République d'Haïti

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles
et du Développement Rural



Unité Statistique Agricole et Informatique



Situation de la filière riz

2014-2015



LISTE DE TABLEAUX

Tableau 2.1 : Calendrier cultural du riz	8
Tableau 4.1 : Importations de riz en Haïti (TM).....	13
Tableau 4.2 : Comparaison entre la production locale et importations de riz	14
Tableau 4.3 : Exportations de riz	14

LISTE DE FIGURES

Figure 2.1: Représentation graphique des zones de production rizicole en Haïti.....	7
Figure 3.1 : Production en TM.....	9
Figure 3.2 : Superficie en hectare (ha).....	10
Figure 5.1 : Evolution du prix des variétés de riz à l'Artibonite	16
Figure 5.2 : Evolution du prix des variétés de riz dans le Sud.....	17
Figure 5.3 : Evolution du prix des variétés de riz dans le Nord.....	18
Figure 5.4 : Evolution du prix des variétés de riz dans le département de l'Ouest	18
Figure 5.5 : Evolution du prix du riz Shella au niveau de cinq(5) départements	19
Figure 5.6 : Evolution du prix du riz importé (tchako).....	20

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	iv
1. INTRODUCTION	6
2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA CULTURE DE RIZ EN HAÏTI	7
2.1. Zones de production de riz en Haïti	7
2.2. Calendrier culturel du riz.....	8
3. PRODUCTION ET SUPERFICIE (ENEPA 2014-2015)	8
3.1. Production de riz (Printemps 2014 à printemps 2015).....	8
3.2. Superficie cultivée (Printemps 2014 à printemps 2015).....	9
3.3. Contraintes liées à la production rizicole	10
4. IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE RIZ.....	12
4.1. Provenance des Importations de riz en Haïti	12
4.2. Production locale et Importations de riz	13
4.3. Exportations de riz	14
5. ANALYSE DE PRIX DU RIZ (LOCAL ET IMPORTÉ)	15
5.1. Evolution du prix du riz dans le département de l'Artibonite	15
5.2. Evolution du prix du riz dans le département du Sud.....	16
5.3. Evolution du prix du riz dans le département du Nord	17
5.4. Evolution du prix du riz dans le département de l'Ouest	18
5.5. Evolution du prix du riz sheila au niveau de cinq (5) départements.....	19
5.6. Evolution du prix du riz importé (tchako)	19
6. ORIENTATIONS POUR LA RELANCE DES FILIERES CEREALIERES (RIZ, MAÏS) 21	
7. ANNEXES.....	22

AVANT-PROPOS

Dans son souci de faire du secteur agricole l'un des piliers de la croissance et de la réduction de la pauvreté en Haïti, le MARNDR s'évertue depuis tantôt cinq (5) années, à mettre en œuvre diverses stratégies visant à favoriser le développement des filières agricoles prioritaires (ou porteuses) et, ainsi inverser la tendance à la paupérisation de nos campagnes agricoles.

Le développement des filières agricoles vise à améliorer durablement leur contribution à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à une croissance accélérée de l'économie nationale. C'est une option nationale, exprimée dans différents documents de politique et de stratégie du MARNDR tel le Plan Triennal de Relance Agricole 2013-2016) qui témoigne de la volonté du MARNDR à prendre en main le leadership du secteur. En témoigne la mise en œuvre en 2013 par le MARNDR du Projet de Développement des Filières Rurales (DEFI) avec le financement de la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

Au regard de la diversité des interventions opérées dans le secteur par différents acteurs et au vu des similitudes des initiatives prises et des actions menées autour de l'environnement des filières, le MARNDR, à travers son Unité de Statistique Agricole et Informatique (USAI), ci-devant la Sous-structure de Statistique Agricole et Informatique (SSSAI) entend, par des études annuelles spécifiques, caractériser les systèmes de production et de commercialisation des principales filières agricoles porteuses.

C'est dans ce cadre que le Ministère publie ce premier rapport d'étude sur la filière riz couvrant la période 2014-2015. Le MARNDR, à travers ce premier numéro, n'a pas la prétention de faire une analyse exhaustive de la filière du riz, mais espère tout au moins en présenter la situation de l'offre sur la période sous étude. Les principales sources des informations collectées sont l'USAI (à travers les Enquêtes Nationales de Production Agricole et le Système d'Information sur les Marchés Agricoles), la DPV, l'ODVA, les DDA (Nord, Nord-Est, Nippes, Sud, Artibonite), le projet rizicole de Torbeck bénéficiant de l'assistance de la Coopération Taiwanaise, l'Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement (ORE), le Réseau des Organisations de Producteurs des Nippes (ROPANIP), l'AGD, le MCI, et la BRH.

Le présent travail s'inscrit dans le contexte d'une stratégie de promotion de la filière riz et permet aux différents acteurs qui y sont impliqués de mieux apprécier son évolution au cours de la période juillet 2014 – juin 2015.

Le MARNDR remercie, de façon spéciale, toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude, notamment les cadres de l'USAI et des Directions Techniques, les Directeurs Départementaux ainsi que les Responsables et Assistants Responsables de Statistique des Cellules de Statistique Départementale, des membres du Cabinet du Ministre et du Secrétariat Technique de la Direction Générale (STDG) et les techniciens de l'ODVA, du Projet Taiwan à Torbeck, de la Fédération des Irrigants de la Plaine Abraham (FIFA) à Miragoâne/Nippes, Heifer International Haïti (HIH) aux Cayes/Sud ainsi que ceux de Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement (ORE) à Camp-Perrin. Ses remerciements vont également au MCI et à l'AGD pour leur apport dans la mise à sa disposition des données sur l'importation et l'exportation de riz en Haïti.

Le MARNDR tient également à remercier tous ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui ont accompagné la réalisation de ce projet du début jusqu'à la fin. Il s'agit notamment du Service de Recherche Economique (ERS) du Département de l'Agriculture des Etats-Unis d'Amérique (USDA), de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Union Européenne (UE), du Bureau de l'Ordonnateur National (BON) ainsi que de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

Avec la production ce rapport d'étude sur la filière riz, les décideurs, étudiants, chercheurs et utilisateurs de données agricoles possèdent aujourd'hui un important outil de travail. Le MARNDR entend étendre cette étude sur d'autres cultures importantes et stratégiques pour le pays tel le maïs, le sorgho, la banane, le haricot, la patate, la mangue francique, le café, le cacao, etc. Tout en s'engageant sur la publication continue du rapport annuel, le MARNDR souhaite que cet outil de travail suscite la réflexion, le dialogue et le débat autour de la filière riz et des stratégies possibles pour son développement.


Pierre Guito LAURORE
Ministre

1. INTRODUCTION

Le riz est devenu de plus en plus important dans l'alimentation de la population haïtienne. La consommation par habitant a augmenté de façon continue depuis 1986. En 2012, le riz représentait environ 20 % des aliments de base consommés contre 10 %, il y a une vingtaine d'années (CJ-Consultants, 2012). Selon la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA), en 2012, la consommation du riz dans le pays était de l'ordre de 450 000 TM et qu'environ 80 % de celle-ci est satisfaite par les importations. Dans le souci d'améliorer la situation de sécurité alimentaire du pays, le gouvernement haïtien a mis la priorité sur l'augmentation de la production nationale particulièrement les produits de consommation de base dont le riz. Cependant, la filière rizicole en Haïti fait face à de graves contraintes telles que le manque de financement, le manque d'entretien des canaux d'irrigation, la sécheresse, le manque de semences de qualité et de fertilisants, etc. En dépit des efforts consentis par le gouvernement haïtien et les partenaires nationaux et internationaux en vue de relever ces contraintes, les résultats espérés (augmentation substantielle de la production, amélioration de la transformation et de la commercialisation...) sont encore loin d'être atteints.

Ce rapport présente : 1) la situation de l'offre existante dans le secteur rizicole d'Haïti pour la période allant de juillet 2014 - juin 2015 ; 2) une analyse de l'évolution des prix du riz local et importé au niveau de certains marchés du pays.

Pour faire ce travail, on a utilisé les données collectées par la SSSAI sur l'estimation de production agricole durant les campagnes agricoles de l'année 2014 et la campagne de printemps 2015 et également sur les prix du riz pratiqués sur des marchés du pays. En outre, on a recueilli des données sur les importations et exportations de riz, pour la période allant de Juillet 2014 à Juin 2015, auprès de l'Administration Générale des Douanes (AGD).

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA CULTURE DE RIZ EN HAÏTI

2.1. Zones de production de riz en Haïti

La culture du riz est généralement pratiquée dans l'ensemble des départements du pays (Figure 2.1). Les plus importantes aires de production se retrouvent au niveau des plaines irriguées, particulièrement dans l'Artibonite, la plaine des Cayes et certains petits périmètres irrigués dans les départements du Nord (St Raphael et Grison Garde), Nord-Est (Ferrier et Plaine Maribaroux) et des Nippes (plaine Abraham). On cultive également un peu de riz pluvial dans les fonds de vallées des montagnes humides du Nord, du Nord-Ouest et du Nord-Est. Cependant, les résultats des trois enquêtes (Printemps, Automne et Hiver) de l'Enquête Nationale de la Production Agricole (ENEPA) au cours de l'année 2014 montrent une absence de production rizicole au niveau du Nord-Ouest. Cela serait dû à la situation de sécheresse qui a sévi dans le pays au cours de cette année.

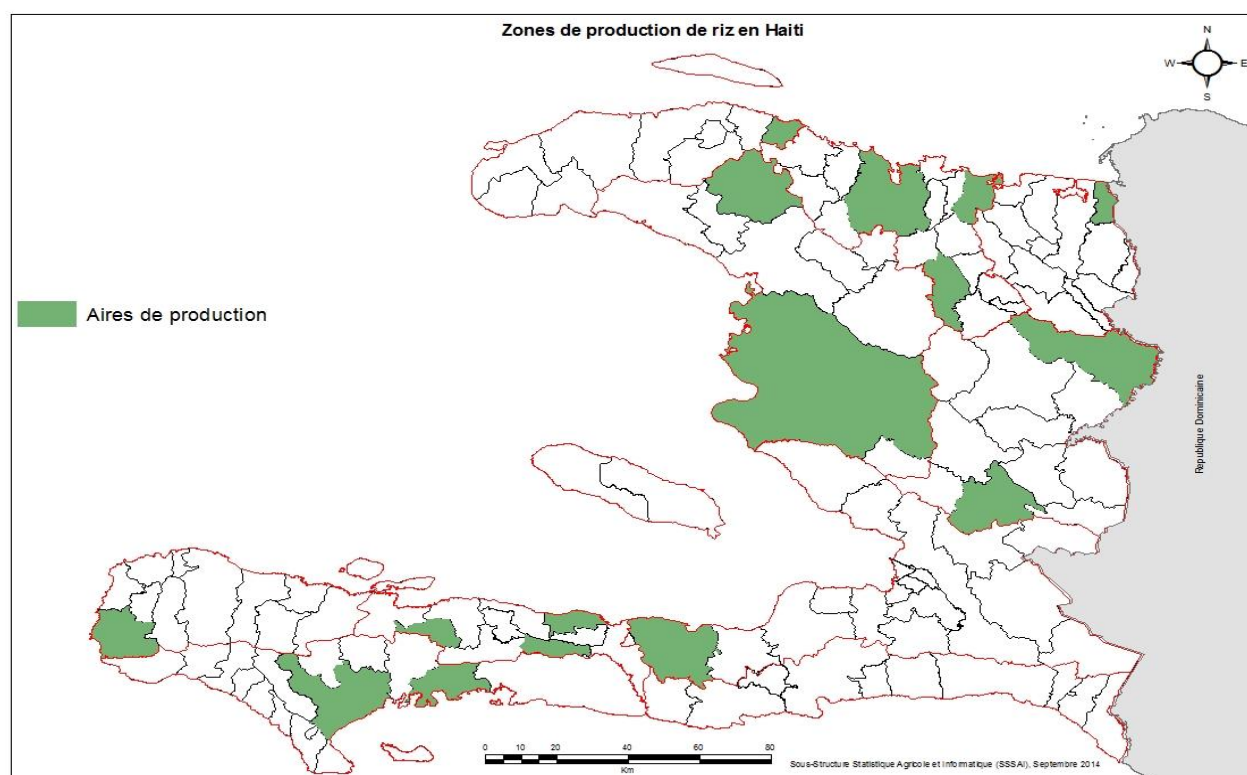


Figure 2.1: Représentation graphique des zones de production rizicole en Haïti

2.2. Calendrier culturel du riz

Généralement, la production de riz s'étend sur toute l'année surtout dans le département de l'Artibonite. Selon les données de l'ENEPA 2014, il y a de la production rizicole durant les trois campagnes agricoles. Cependant, il existe des variantes pour certaines régions. Pour les départements exposés aux alizés (Nord, Nord-Est, Nord-Ouest et Grande-Anse), la culture du riz se réalise pendant deux jusqu'à trois saisons. Pour les zones à climat de mousson (6 mois de pluie et 6 mois de sécheresse)-c'est le cas du département du centre- le cycle de production du riz débute au mois d'avril/mai pour finir au mois de septembre/octobre.

Tableau 2.1 : Calendrier culturel du riz

Campagne	Mois												
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	sept	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars
Printemps	P	P		R	R								
Automne						P			R				
Hiver										P			R

Source : Dires d'experts du MARNDR (ODVA, DDA...)

P : Plantation ; R : Récolte

3. PRODUCTION ET SUPERFICIE (ENEPA 2014-2015)

3.1. Production de riz (Printemps 2014 à printemps 2015)

Selon les données de l'ENEPA 2014 et 2015, la production de riz au niveau national, pour les trois campagnes de l'année 2014, est estimée à 155 031,8 tonnes métriques (TM)¹. De ce volume, la campagne agricole de printemps a contribué à hauteur de 67 626,7 TM, soit environ 44 %. Viennent ensuite la campagne d'automne avec une production de 53 371,4 TM (soit 34%) et celle d'hiver qui a affiché un volume de 34 033,7 TM (soit 22%). En comparaison avec la campagne de printemps 2014, la production rizicole de printemps 2015 est passée à 57 562 TM, soit une baisse annuelle de 14,9 %. Cette situation peut être liée à plusieurs facteurs, entre autres la longue sécheresse qui a sévi dans le pays depuis avril 2015.

¹ Il est important de signaler qu'il y a parfois un chevauchement entre les trois (3) saisons agricoles définies. Par exemple, pour certains riziculteurs retardataires, il arrive que des superficies qui sont emblavées dans une saison soient récoltées dans une autre saison. De ce fait, le niveau de production enregistré pour une saison donnée est constitué de toutes les productions faites à l'intérieur de cette saison.

Il est à noter que la principale zone productrice de riz dans le pays reste le département de l'Artibonite. En 2014, celui-ci a fourni environ 87 %, 95 % et 75 % de la production pour les campagnes de printemps, d'automne et d'hiver respectivement. Pour la campagne de printemps 2015, la contribution de ce département oscille autour de 89 %.

Les figures suivantes montrent la situation de la production de riz par campagne et département. Les données relatives à ces figures sont présentées en Annexe 1.

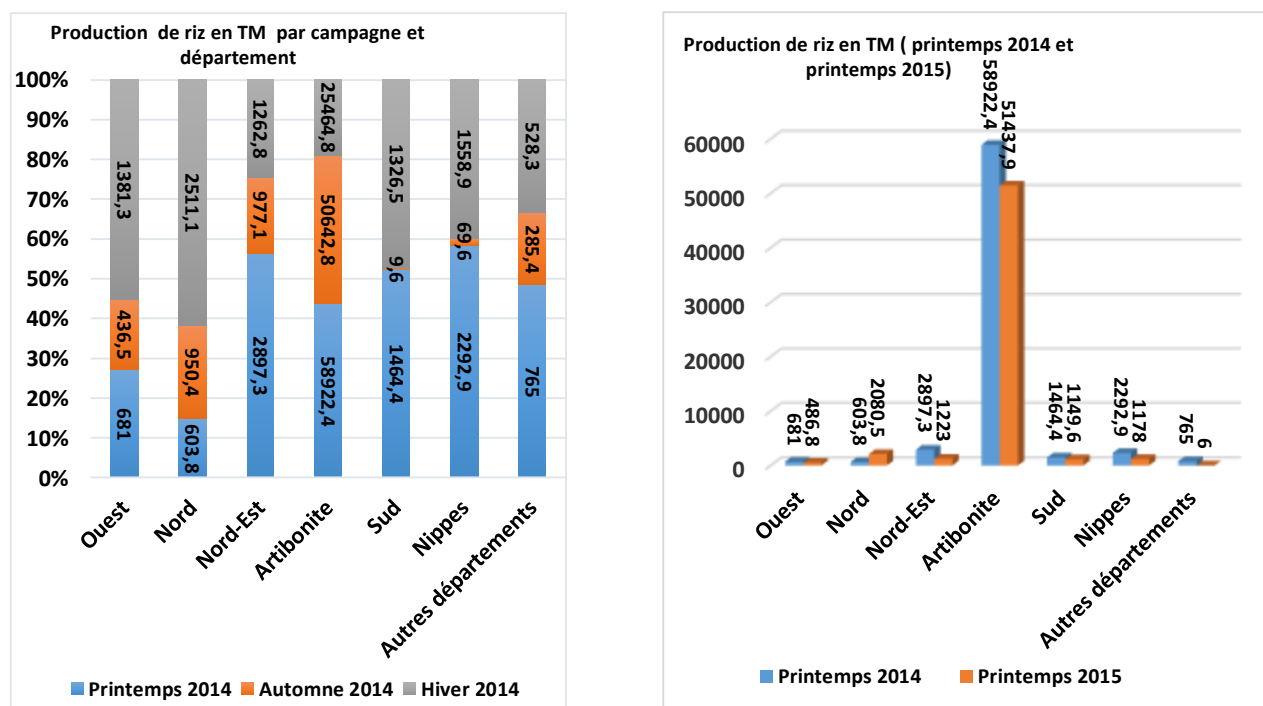


Figure 3.1 : Production en TM

3.2. Superficie cultivée (Printemps 2014 à printemps 2015)

En ce qui a trait à la superficie cultivée, comme pour la production, la saison agricole de printemps 2014 vient en tête avec un total de 54 069,0 ha ; viennent ensuite la saison d'automne (43 774,9 ha) et celle d'hiver (37 499,0 ha). En printemps 2015, la superficie cultivée est passée à 53 105,4 ha, représentant ainsi une baisse de 1,8 % par rapport à la campagne de printemps 2014. Les problèmes de la sécheresse, du coût élevé des intrants agricoles et du manque d'investissement public sont, en partie, responsables de cette situation.

Du point de vue régional, le département de l'Artibonite est classé en première position en termes de superficie emblavée en riz et ceci durant toutes les saisons en question. Celui-ci représente 76,5 % de la superficie totale emblavée en printemps 2014 (avec un total de 41 384,0 ha), 88,7 % en automne (avec un total de 38 820,0 ha) et 70,9 % en hiver (avec un total de 26 581,7 ha). En printemps 2015, ce dit département contribue à hauteur de 81,3 % du total de superficie en riz dans le pays (avec 43 158,2 ha).

Les figures suivantes montrent l'évolution de la superficie cultivée en riz par campagne et département. Les données relatives à ces figures sont présentées en Annexe 2.

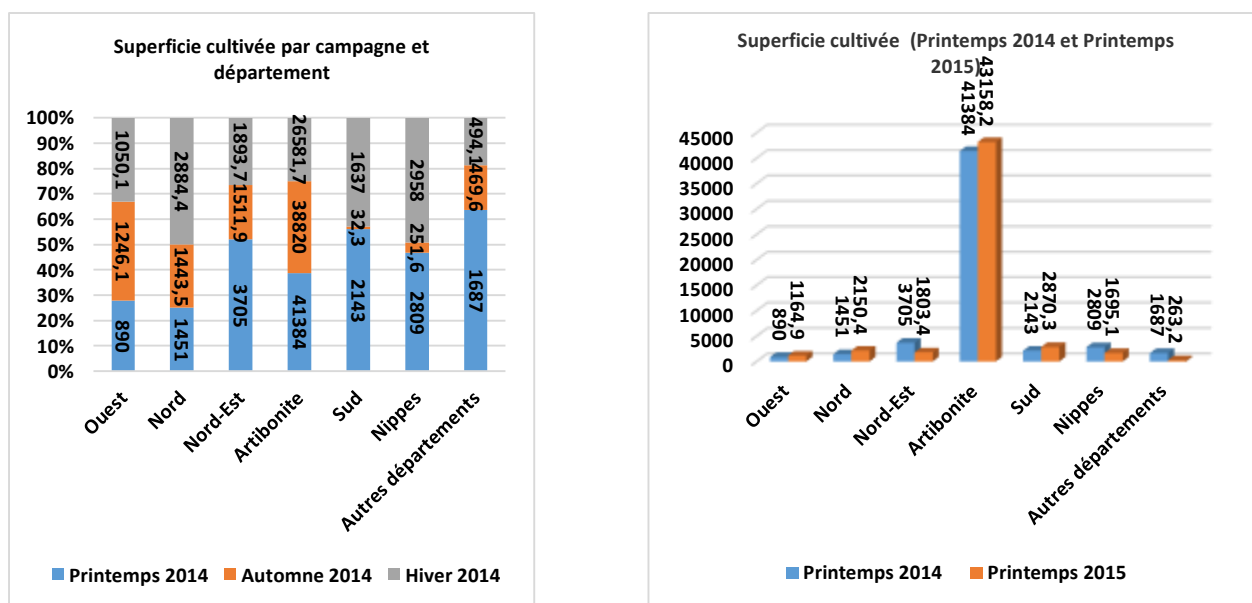


Figure 3.2 : Superficie en hectare (ha)

3.3. Contraintes liées à la production rizicole

Depuis de nombreuses années, le secteur agricole, en particulier la filière rizicole fait face à de sérieuses contraintes, ce qui affecte négativement le niveau de production du pays. Ci-dessous sont présentées les principales contraintes rencontrées et déclarées par les agriculteurs au cours des différentes enquêtes d'estimation agricole menées par l'USAI durant l'année 2014 (voir Annexe 3 qui présente l'ensemble des contraintes citées) :

- *Capital financier.*- Le manque de capital à investir par les agriculteurs représente un vrai obstacle au développement du secteur agricole en particulier la filière rizicole.

Dans le cadre des enquêtes de 2014 de l'USAI, des agriculteurs (38% en printemps, 44 % en automne et 64% en hiver) ont déclaré que le principal défi auquel ils sont confrontés est le manque de ressources financières.

- *Encadrement technique.*- Le manque d'encadrement technique est l'une des contraintes majeures dont les agriculteurs des différentes régions du pays font souvent mention. Les résultats des enquêtes de l'USAI révèlent qu'une proportion importante de producteurs ont été en butte à ce genre de problème durant les campagnes agricoles de l'année 2014 (30 % en printemps, 27 % en automne et 40 % en hiver).
- *Fertilisants.*- Durant ces dernières années, on assiste à une augmentation du prix du sac des fertilisants, ce qui conduirait à une diminution du niveau d'accès (en termes de quantité et de qualité) des producteurs à ces intrants tant indispensables à la pratique de certaines cultures dont le riz. En 2015, par exemple, le sac d'engrais de 50 kg, dans l'Artibonite, se vendait à 1300 gourdes environ. Cette année, le prix du sac oscillait déjà autour de 1500 gourdes au cours du mois de mars, ce qui correspond à une augmentation de 15,4 % du prix du sac d'engrais.

En outre, il est souvent observé une rareté de fertilisants au niveau de certaines zones à certains moments. Selon les résultats des enquêtes d'estimation de production agricole de l'USAI au cours de l'année 2014, un nombre significatif d'agriculteurs (31 % en printemps, 20 % en automne et 38 % en hiver) affirment avoir fait face à un problème d'indisponibilité d'engrais en temps utile.

- *Main d'œuvre.*- Ces dernières années, une situation de rareté de main-d'œuvre est constatée au niveau de nombreuses zones agricoles. Cet état de fait serait lié, au côté d'autres facteurs, à la migration de nombreuses personnes vers la capitale du pays, la République Dominicaine ou le Brésil à la recherche de nouvelles opportunités. Il en résulterait une augmentation du prix d'une journée de travail au niveau de ces zones-là. Durant les enquêtes d'estimation de production agricole de l'USAI de 2014, un certain nombre d'agriculteurs (12 % en printemps, 4 % en automne et 14 % en hiver) ont signalé le phénomène de la rareté de main-d'œuvre comme une contrainte non-négligeable.

- *Infrastructures hydro-agricoles/Irrigation.*- Principalement pluviale, l'agriculture haïtienne est grandement influencée par la quantité et la répartition des précipitations sur le territoire. Une telle situation est expliquée par la faiblesse ou l'absence d'infrastructures hydro-agricoles au niveau des zones de production. Si l'on prend en exemple, la vallée de l'Artibonite, la principale zone productrice du riz dans le pays, elle fait face à un grand problème de curage depuis plusieurs années. Cela est dû principalement à l'incapacité financière de L'ODVA à faire des interventions au niveau de la zone.

S'ajoute à cette situation, des périodes de sécheresse prolongée, causées par le phénomène de « El Niño », qui ont sévi dans la plupart des départements du pays durant les années 2014 et 2015, ce qui a affecté grandement le niveau de la production agricole et la sécurité alimentaire au niveau de ces zones. Selon les résultats des enquêtes de l'USAI de 2014, une proportion significative d'agriculteurs au niveau du pays (34 % en printemps, 16 % en automne et 39 % en hiver) se disaient être sévèrement affectés par la sécheresse.

4. IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE RIZ

4.1. Provenance des Importations² de riz en Haïti

Au niveau du pays, les importations de riz sont devenues de plus en plus importantes au fil du temps. Cette situation s'explique par une réduction continue du niveau de la production de riz dans le pays alors que le besoin de la population ne cesse d'augmenter. Les riz importés proviennent de Vietnam, Etats-Unis, Taiwan, Canada, Guyane Française, France, etc. Cependant, le principal partenaire commercial du pays reste les Etats-Unis. Comme le Tableau 4.1 le montre, la part du riz américain dans les importations totales du riz dans le pays est passée de 85% durant la période de juillet 2014 - janvier 2015 à 78% pour la période de juillet 2015-janvier 2016. Durant les mêmes périodes, la part du riz de Vietnam a augmenté de 6,6 % à 10,7 % et celle des autres pays est passée de 8,6 % à 11,3 %.

² Les Importations désignent les importations commerciales, dons, assistance humanitaire, etc.

N.B : le taux d'usinage utilisé pour passer de riz paddy à riz décortiqué est d'environ 60%.

Les données de l'AGD montrent une augmentation significative du niveau total des importations dans le pays durant les périodes en question. Il est passé de 273 708,2 TM au cours de la période de juillet 2014-janvier 2015 à un volume de 337 520,4 TM durant la période de juillet 2015-janvier 2016, soit une augmentation de 23,3 % (Tableau 4.1). Cette situation s'explique, probablement, par une combinaison de facteurs, entre autres la situation de sécheresse prolongée qui a sévèrement affecté le niveau de production de plusieurs cultures dans le pays dont le riz.

Tableau 4.1 : Importations de riz en Haïti (TM)

Pays	Juillet 2014 -Janvier 2015	%	Juillet 2015 - Janvier 2016	%
Etats-Unis	232 218,7	84,8	263 391,5	78,0
Vietnam	18 083,5	6,6	360 41,7	10,7
Autres	23 406,1	8,6	38 087,2	11,3
Total	273 708,2		337 520,4	

Source : AGD, 2016

4.2. Production locale et Importations de riz

Tableau 4.2 présente les données relatives à l'estimation de la quantité totale de riz produite dans le pays au cours de l'année 2014-2015 (la somme des productions enregistrées au cours des saisons printemps, automne et hiver) ainsi que le niveau des importations de riz pour la période allant de juillet 2014 à juin 2015. Il faut signaler que, dans le cadre de ce rapport, cette période (juillet 2014 - juin 2015) est considérée comme l'année de commercialisation (Marketing year)³ pour le riz, comme cela pourrait être aussi valable pour d'autres produits agricoles.

A partir du tableau, on peut remarquer que le ratio production/importations est égal à environ 20 %, ce qui signifierait que pour chaque 120 TM de riz présents dans le pays, 100 TM sont du riz importé et seulement 20 TM sont du riz local. De même, il est constaté que les

³ Marketing year est une période d'un an (et parfois moins) souvent utilisée pour analyser la production, la commercialisation, [...], l'utilisation d'un produit agricole. Cette période commence généralement au moment de la récolte d'une année et se termine avant la récolte de l'année suivante.

importations représentent environ 83 % de la somme importations et production pour les périodes considérées. Il est à noter qu'on ne parle pas de l'offre totale⁴ du riz dans le pays, cela s'explique par le fait qu'on ne connaît pas le niveau de stock de riz disponible au début de l'année de commercialisation.

Tableau 4.2 : Comparaison entre la production locale et importations de riz

Production (Riz paddy)	Production (Equivalent riz décortiqué)	Importations de riz (Juillet 2014- Juin 2015)	Ratio Production / Importations	Ratio Importations/ (Production + Importations)
	A	B	A/B	B / (A+B)
155 031,8	93 019,1	468 032,7	19,9%	83,4%

Source : ENEPA et AGD

4.3. Exportations de riz

Le tableau 4.3 montre qu'il y a une faible quantité de riz haïtien qui laissait le pays à destination des Etats-Unis, de Canada, Guyane française, etc. Durant la période de Juillet 2014 -Juin 2015, le niveau des exportations était estimé à 85,8 tonnes métriques, dont 52 % était dirigée vers les Etats-Unis.

Tableau 4.3 : Exportations de riz

Pays	Exportations en TM (Juillet 2014 - Juin 2015)	%
Etats-Unis	44,7	52,1
Autres	41,1	47,9
Total	85,8	

Source : AGD, 2016

⁴ L'offre totale est constituée de la production locale, des importations et du stock de début de l'exercice

5. ANALYSE DE PRIX DU RIZ (LOCAL ET IMPORTÉ)

Au niveau de cette section, on présente une analyse sur l'évolution du prix des variétés de riz importé et local durant la période allant du mois d'avril 2015 à janvier 2016. Celle-ci porte sur cinq (5) départements : le Nord, l'Artibonite, l'Ouest, le Sud et les Nippes. Les riz retrouvés en Haïti sont regroupés en trois (3) catégories : a) variétés locales de qualité supérieure (Shella et Shelda) ; b) variétés locales de qualité moyenne (TCS10 blanc et jaune, Ti solèy et M8) ; c) les variétés de riz importé provenant des Etats-Unis (tchako, méga, bull) et du Vietnam (10 sou 10).

5.1. Evolution du prix du riz dans le département de l'Artibonite

L'Artibonite, principale zone de production de riz, fournit plus que la moitié de la production totale de riz du pays. En ce qui a trait aux différentes variétés de riz présentes au niveau de ce département, Figure 5.1 montre que le prix du riz shella affiche une tendance générale à la hausse sur la période allant du mois d'avril 2015 au mois de janvier 2016. Il est passé de 76,4 gdes/kg au mois d'avril à 86,6 au mois de janvier 2016, soit une augmentation de 13,3 %. Toutefois, il convient de noter que celui-ci a subi une baisse respective de 15,2% et de 14,2 % au cours du mois de mai (par rapport au mois d'avril) et au mois de septembre (par rapport au mois d'août). On peut signaler également la stabilité du prix (74,1 gdes/kg) au cours des mois de juillet et d'août.

Pour la variété de riz TCS10 blanc, son prix est toujours en dessous de celui de Shella et l'écart de prix est, parfois, assez significatif. Toutefois, on peut remarquer que les prix de ces deux variétés ont, à peu près, une même allure au cours de la période considérée (avril 2015- janvier 2016). Comme pour le riz shella, le prix du riz TCS10 blanc présente une tendance à la hausse, passant de 42,6 gdes/kg en avril à 57,6 gdes/kg en janvier 2016. De même, au cours du mois de septembre, il a connu une baisse de 20,9 % par rapport à celui du mois d'août.

De son côté, le prix du riz importé (tchako) semble être plus stable que celui des variétés de riz local. Il varie dans la fourchette (42 – 45) gdes/kg au cours de la période en question (avril 2015-janvier 2016). Le prix le plus élevé (45 gdes/kg) a été enregistré au mois d'août 2015.

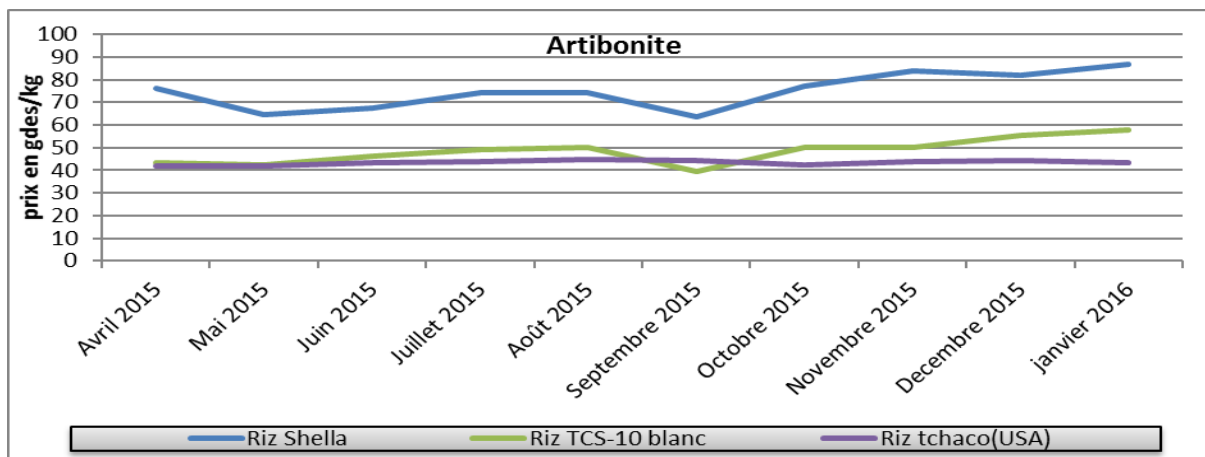


Figure 5.1 : Evolution du prix des variétés de riz à l'Artibonite

5.2. Evolution du prix du riz dans le département du Sud

Au niveau du département du sud, le prix du riz shella affiche une légère tendance à la hausse au cours de la période allant du mois d'avril 2015 au mois de janvier 2016. Il est passé de 111,1 gdes/kg en avril à 125,6 gdes/kg en janvier 2016. On note que, par rapport au mois d'avril, le prix du riz shella, au mois de mai, a augmenté de 17 %. Et depuis lors, il commence à varier, assez lentement, dans la fourchette de 122-130 gdes/kg.

Comme pour le riz shella, le prix du riz TCS-10 blanc a connu une hausse de 9,1% au cours du mois de mai par rapport au mois d'avril. Ensuite, de mai à juillet, il reste quasiment stable avant d'afficher une tendance à la baisse durant la période juillet-janvier. Il est passé de 88,2 gdes/kg en juillet à 76,5 gdes/kg en janvier, soit une baisse de 13 %.

S'agissant du riz importé (tchako), son prix demeure quasiment stable sur les marchés durant la période d'observation. Il a oscillé autour de 42 gourdes. Pour sa part, le prix du riz vietnamien (10 sou 10) est resté pratiquement inchangé durant la période allant du mois d'avril au mois de septembre 2015. Cependant, à partir du mois d'octobre, il s'est mis à varier et atteint un pic de 44,7 gdes/kg au cours du mois de janvier 2016, soit une hausse de 24,3% par rapport à décembre. Il importe de souligner que le prix du riz 10 sou 10 s'est situé totalement au-dessous de celui du riz tchako sur toute la période considérée. Le plus grand écart observé entre les deux variétés a été enregistré au cours du mois de décembre, soit 5,6 gdes/kg.

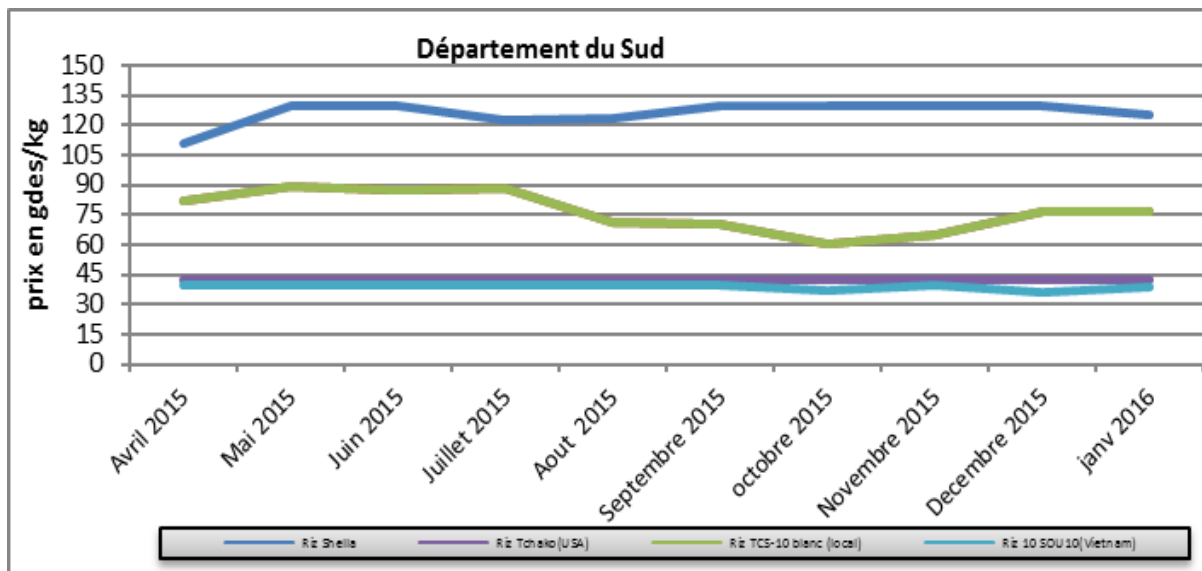


Figure 5.2 : Évolution du prix des variétés de riz dans le Sud

5.3. Evolution du prix du riz dans le département du Nord

Sur les marchés du département du nord, le prix du TCS 10 blanc présente une tendance à la baisse et a évolué dans une fourchette de 44,5 – 59,3 gdes/kg sur la période allant du mois d’avril 2015 au mois de janvier 2016. Il est toutefois important de faire remarquer que le prix a subi une hausse au cours du mois de mai par rapport au mois d’avril (17,4%) et se stabilise ensuite le mois suivant (juin) avant de connaître une baisse en juillet (28 %). Depuis lors, il continue à varier dans l’intervalle de 46-50 gdes/kg. Au cours du mois de janvier 2016, il a franchi la barre de 52,7 gdes/kg, un niveau qui reste, cependant, inférieur à ceux observés aux mois de mai et juin 2015.

S’agissant du riz importé (tchako), son prix a évolué dans la fourchette de (42- 43,7) gdes/kg et a accusé une faible variation sur toute la période d’observation (3,9 %). Le niveau de prix le plus élevé a été observé au cours du mois de décembre (43,7 gdes/kg). Pour sa part, le prix du riz « 10 sou 10 » a varié de 33,4 gdes/kg à 38 gdes/kg sur toute la période, soit une hausse de 13,8 %.

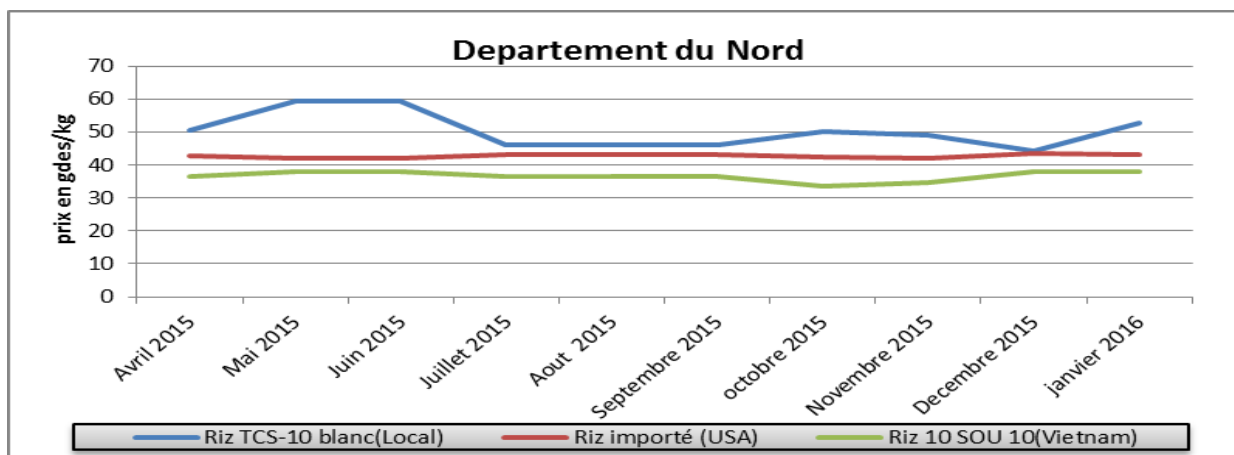


Figure 5.3 : Évolution du prix des variétés de riz dans le Nord

5.4. Evolution du prix du riz dans le département de l'Ouest

Sur toute la période allant du mois d'avril 2015 au mois de janvier 2016, le prix du riz sheilla affiche une tendance à la hausse. Il est passé de 78,7 gdes/kg en avril à 94,6 gdes/kg en janvier, soit une hausse de 20,2 %. Par rapport au mois d'avril, le prix du riz sheilla a connu une hausse de 4,6% au cours du mois de mai. Au cours de la période allant de juin à septembre, le prix du riz sheilla est orienté à la baisse, passant de 78,7 gdes/kg à 75,9 gdes/kg (soit 3,7%). Par contre, il a augmenté de façon considérable durant la période allant du mois d'octobre 2015 au mois de janvier, passant de 88,6 gdes/kg à 94,6 gdes/kg (soit une variation de 6,7 %).

Durant toute la période, le prix du riz importé (tchako) a vacillé dans la fourchette (38 – 42,8) gdes/kg, soit une variation de 12,6%. Pour sa part, le prix du riz 10 sou 10 varie dans la fourchette de 29,9 -37 gdes/kg et est situé au-dessous de celui du riz importé (tchako).

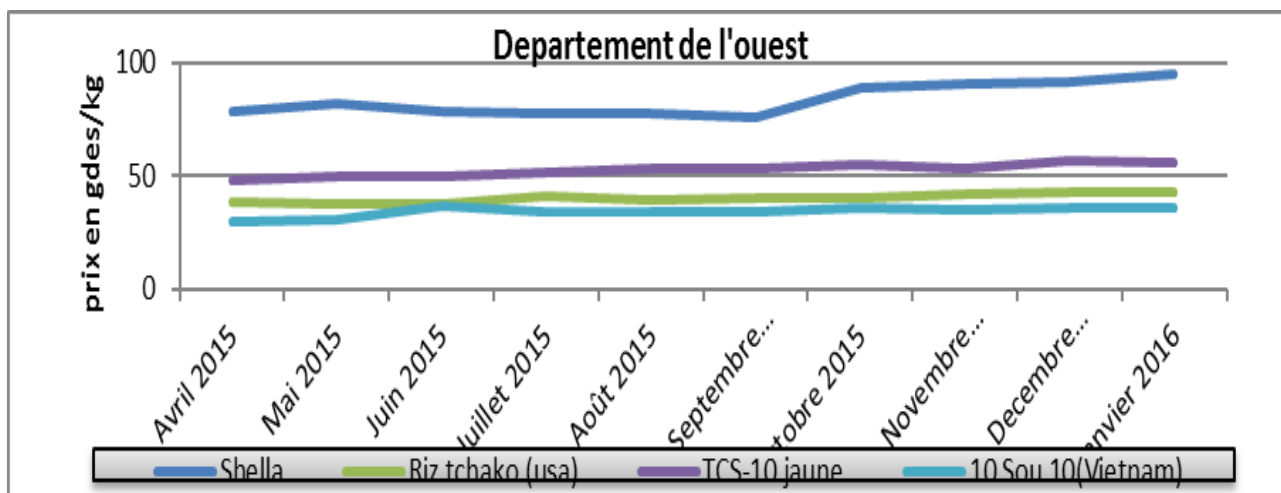


Figure 5.4 : Evolution du prix des variétés de riz dans le département de l'Ouest

5.5. Evolution du prix du riz shella au niveau de cinq (5) départements

Le riz shella a été repéré dans les 5 des 10 départements du pays. Le prix du riz shella dans le département de l'Artibonite a évolué dans la fourchette (64,8- 86,6) gdes/kg et celui du département de l'ouest, dans la fourchette (75,7-94,6) gdes/kg au cours de la période allant du mois avril 2015 à janvier 2016. Au mois de septembre, le prix du riz shella a enregistré une baisse respective de 2,4%, 14,2% dans le département de l'Artibonite et de l'ouest.

On a observé un niveau de prix quasiment stable dans le département des Nippes. Il oscille autour de 92,6 gdes/kg. Au niveau des marchés du département du Sud, le riz shella a été vendu à un prix variant dans la fourchette (111,1- 129,7) gdes/kg au cours de la période d'observation et a accusé une variation de prix de 16,7%. Le prix de riz Shella le plus élevé a été retrouvé dans le département du Sud'Est et s'est vendu à 148,2 gdes/kg au cours du mois de décembre 2015.

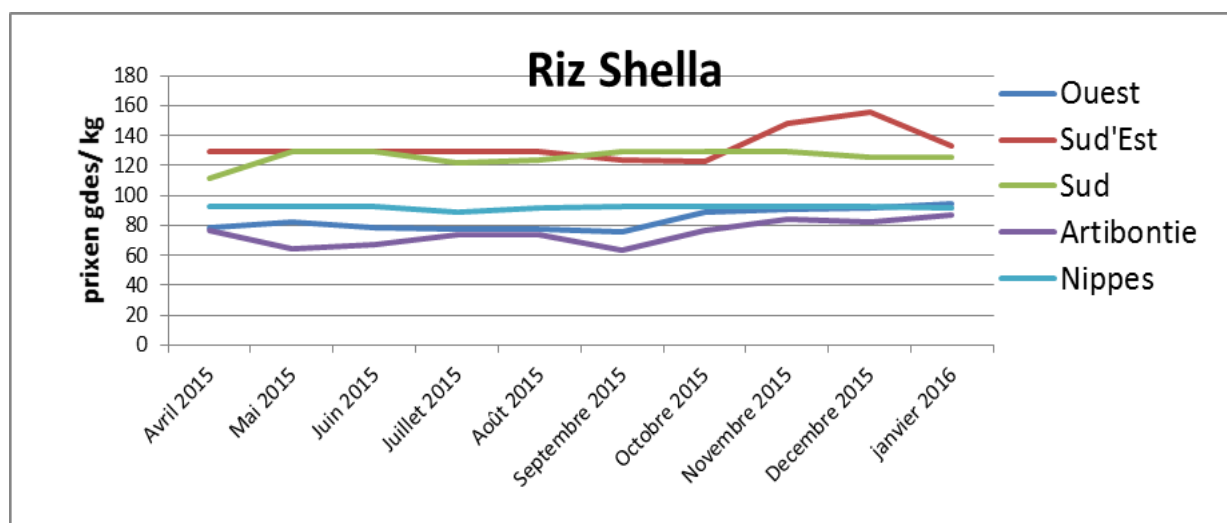


Figure 5.5 : Evolution du prix du riz Shella au niveau de cinq(5) départements

5.6. Evolution du prix du riz importé (tchako)

Le prix du riz tchako varie entre 38,0 et 44,6 gdes/kg. Le prix le plus bas se trouve dans le département de l'Ouest (le centre de distribution commerciale pour l'approvisionnement de certains départements). Au cours du mois de juillet 2015, celui-ci a enregistré une augmentation de 4,7 %, 7,6% respectivement dans le Sud 'Est et l'Ouest par rapport au mois de juin 2015. Le riz tchako est vendu à 43,2 gdes/kg dans l'Ouest et à 44,2 gdes/kg à l'Artibonite. Il est à noter

que les prix, au niveau des trois départements, se rapprochent vers un même niveau (43gdes/kg) au cours de la période allant du mois de novembre au mois de janvier 2016.

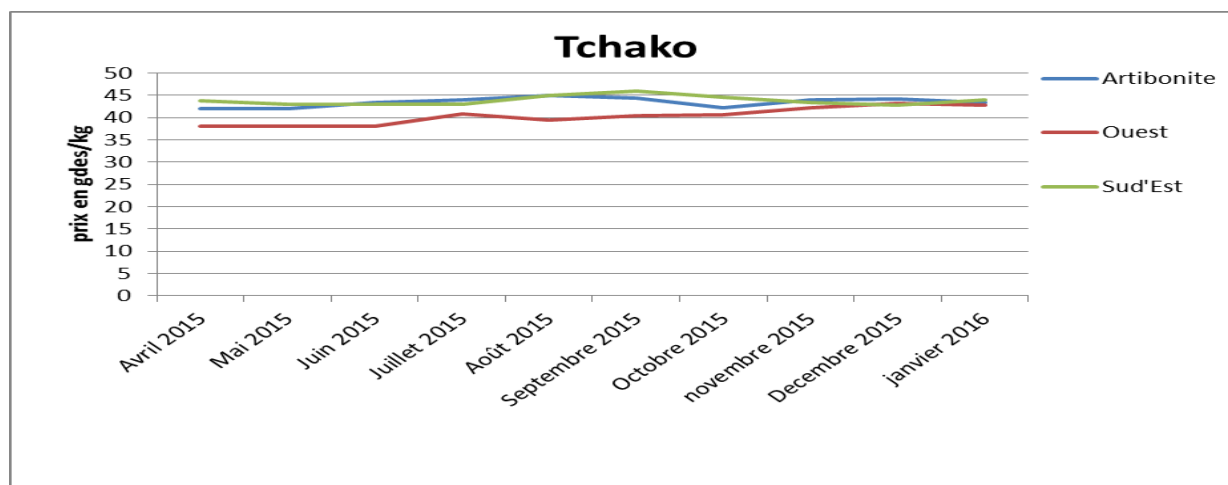


Figure 5.6 : Evolution du prix du riz importé (tchako)

6. ORIENTATIONS POUR LA RELANCE DES FILIERES CEREALIERES (RIZ, MAÏS)

En vue de relancer les filières céréalières dans le pays notamment celles du riz et du maïs, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) juge nécessaire - comme noté dans le document de Politique de développement agricole 2010-2025 - de mettre en œuvre un programme de relance devant comporter les aspects suivants :

A court terme :

- L'accompagnement technique des producteurs pour aider la transformation de l'agriculture familiale ;
- La promotion d'unités de stockage gérées par les groupements de producteurs;
- La fixation de prix minimum aux producteurs par intervention sur les marchés (stockage-déstockage et éventuellement protection des prix aux frontières si les prix baissent;
- La stabilisation des prix à la production suivant les modalités citées précédemment;
- La préparation de la législation sur les semences (cadre légal).

A moyen terme :

- La mise en place de coopératives de gestion de matériels et équipements agricoles (CUMA) au niveau local ;
- La redynamisation des structures de production et de conservation de semences céréalières améliorées au niveau national: recherche; laboratoire de semence; champs semenciers (valorisation des fermes d'État, etc.) ; certification ;

7. ANNEXES

ANNEXE 1 : PRODUCTION DE RIZ PAR CAMPAGNE ET DEPARTEMENT

Département	Printemps 2014	Automne 2014	Hiver 2014	Printemps 2015
Ouest	681,0	436,5	1 381,3	486,8
Nord	603,8	950,4	2 511,1	2 080,5
Nord-Est	2 897,3	977,1	1 262,8	1 223,0
Artibonite	58 922,4	50 642,8	25 464,8	51 437,9
Sud	1 464,4	9,6	1 326,5	1 149,6
Nippes	2 292,9	69,6	1 558,9	1 178,0
Autres départements ⁵	765,0	285,4	528,3	6,0
Total	67 626,7	53 371,4	34 033,7	57 561,8

ANNEXE 2: SUPERFICIE CULTIVEE EN RIZ PAR CAMPAGNE ET DEPARTEMENT

Département	Printemps 2014	Automne 2014	Hiver 2014	Printemps 2015
Ouest	890,0	1 246,1	1 050,1	1 164,9
Nord	1 451,0	1 443,5	2 884,4	2 150,4
Nord-Est	3 705,0	1 511,9	1 893,7	1 803,4
Artibonite	41 384,0	38 820,0	26 581,7	43 158,2
Sud	2 143,0	32,3	1 637,0	2 870,3
Nippes	2 809,0	251,6	2 958,0	1 695,1
Autres départements	1 687,0	469,6	494,1	263,2
Total	54 069,0	43 774,9	37 499,0	53 105,4

⁵ Autres départements : Nord-Ouest, Centre, Sud-Est et Grand 'Anse.

**ANNEXE 3 : CONTRAINTES CITEES PAR LES AGRICULTEURS DURANT LES
DIFFERENTES CAMPAGNES**

	Printemps 2014	Automne	Hiver
Manque de ressources financières	38%	44%	64%
Manque de travailleurs agricoles	12%	4%	14%
Manque d'encadrement	30%	27%	40%
Maladie des Plantes	2%	2%	4%
Baisse de fertilité de Sol	12%	20%	32%
Catastrophe naturelle	9%	4%	0%
Mauvaise semence	12%	16%	14%
Ne trouve pas d'engrais	31%	20%	38%
Ne trouve pas de pesticide	27%	14%	0%
Erosion	4%	2%	1%
Manque d'irrigation	34%	16%	39%